

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 43 (1914)

Heft: 2

Buchbesprechung: Bibliographies

Autor: Favre, Julien / Bovet, Joseph

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

* * *

Comment se faire obéir. — Les réflexions de M. Beaufreton, dans le *Jardin d'enfants*, ne sont pas très neuves, mais toujours opportunes. M. Beaufreton pose en principe que les enfants vraiment méchants ne sont que l'exception. L'inclination à faire le contraire de ce qui est commandé est rare ; la plupart du temps « nos enfants sont rendus désobéissants par notre ignorance de l'art de les faire obéir ». Il y a, sans doute, des enfants « ignorants, étourdis, nerveux ou turbulents ». Les traiter de méchants, c'est les porter à renoncer à l'effort, à se cantonner dans une indifférence résignée et, parfois, à mettre un faux point d'honneur « à montrer de quoi est capable un enfant méchant ». Pour être obéi, il importe de ne commander que des choses *possibles*. « Que les parents ne prescrivent pas à des enfants de jouer sans se salir, sans faire du bruit, etc., comme si le jeu n'était par excellence le mouvement et comme si le mouvement ne produisait pas du bruit ! » Ensuite, on commandera le moins possible. Multiplier les prescriptions, c'est s'exposer à voir l'enfant n'en observer aucune. Enfin, il ne faut pas hésiter, dès que cela est possible, à donner aux enfants le pourquoi des ordres. « Traitons-les comme des personnes raisonnables ; l'obéissance leur sera rendue plus facile, et nous serons d'autant plus en droit d'exiger l'obéissance immédiate, absolue. » Il ne s'agit pas de discuter avec eux, ni de disserter devant eux. « Qu'un bon motif vienne appuyer notre ordre ; s'il survient une objection, ne nous attardons pas à la discuter, mais arrêtons-la tout de suite : Jean, je t'ai dit pourquoi ; obéis maintenant. » L'exécution se fait-elle attendre ? Laissons à l'enfant le temps de la réflexion. S'il tarde à obtempérer à notre injonction, faisons appel à sa conscience « en répétant la prescription avec autant de fermeté que de gravité dans le ton ». En dernier ressort, il faudrait faire sentir que l'obstination dans la désobéissance n'amènerait pas à capituler.

E. DÉVAUD.

BIBLIOGRAPHIES

G. de REYNOLD, **Contes et légendes de la Suisse héroïque**, un volume in-4° de 336 pages, illustré de 22 dessins du peintre Edmond Bille. Lausanne, chez Payot. Prix : 4 fr.

M. Gonzague de Reynold ne se contente pas d'être un historien littéraire de grande valeur ; il veut encore être un conteur délicat, appliqué à recueillir les légendes du passé pour composer ensuite de captivants récits. Le recueil qu'il vient d'achever contient une vingtaine de récits plus ou moins romanesques. Les uns sont purement légendaires ou imaginés par l'auteur. D'autres proviennent d'un thème antérieurement connu, qu'il a trouvé, recueilli et travaillé à son élégante manière. D'autres, enfin, reposent sur des textes anciens prove-

nant d'ouvrages latins, français et allemands. Ainsi, nombreuses et variées sont les sources dans lesquelles l'érudit écrivain a puisé d'une main habile et sûre. Tantôt il paraphrase un texte ancien, tantôt il interprète librement une page savoureuse, abrégeant ou développant le chapitre placé sous ses yeux, sans se dérober jamais aux exigences d'un goût épuré et délicat. — M. G. de Reynold pense que « les histoires merveilleuses, les héroïques aventures, les apparitions, les miracles, les monstres, les génies et les dieux n'intéressent plus guère ». D'autre part, il est d'avis que si on élimine « dès le principe toutes les passions de l'amour et toutes les idées philosophiques, il ne demeure, afin de plaire, que peu de chose ». Pour être plus sûr de réussir à intéresser ses lecteurs, il a suivi une voie de milieu, également éloignée de tous les extrêmes. On ne trouve pas dans son volume des incidents scabreux, à l'égard desquels le sévère moraliste serait porté à faire de prudentes réserves. La fibre qu'il fait vibrer est surtout celle du patriotisme. Il fait voir comment les gens de Soleure assistèrent du haut des remparts à la création du monde ainsi qu'au déluge universel, comment Hercule arrivé d'Orient devint l'ancêtre fabuleux des Suisses. Il raconte la légende de Nuithon et du trésor enfoui dans le lit de la Sarine, l'aventure romanesque du roi de Berne, la merveilleuse histoire de l'empereur et de Guillaume Tell. Ailleurs, il s'inspire de sujets qui touchent à l'idée chrétienne. Il relate l'histoire de saint Colomban, de saint Gall et des moines d'Irlande ; il rapporte en termes émouvants le martyre de la légion thébaine, la légende de sainte Ida et de la vierge des Annonciades, protectrice de la ville de Porrentruy. Par ces exemples, on voit le genre de récits qu'on peut lire dans cet excellent volume. Avec raison, M. G. de Reynold a tenu compte des tendances actuelles qui règnent dans le pays. Sans esquiver « ni les contentions, ni les traditions », il a voulu seulement les rajeunir et les accommoder au goût du public. Son volume illustré de nombreux dessins est d'un autre genre que les ouvrages qu'il a publiés jusqu'ici ; il n'en fait pas moins honneur à son beau talent d'écrivain qui nous apparaît en l'occurrence sous l'aspect d'un conteur alerte et vif, pittoresque et érudit.

Julien FAVRE.

* * *

Le vain sacrifice, par Jacques ESTARVIELLE, un vol. in-18 de 300 pages. Grasset, éditeur, 61, rue des Saints-Pères, Paris. Prix : 3 fr. 50.

La trame de ce récit se déroule dans un cadre essentiellement moderne, au bord des flots verts de l'Atlantique, dans un milieu où la vertu n'est pas toujours triomphante. L'auteur peint en termes touchants le sort misérable d'un enfant illégitime, dont l'existence provient du crime. Le jeune et vigoureux romancier plaide une cause ; il s'émeut au spectacle de la dure fatalité qui opprime toute l'existence de Georges Nautevil, lui ravit la tendresse d'une mère, lui enlève la chaude amitié du petit Vermandois et le prive de l'amour passionné de Marguerite. Le malheureux finit, dans un moment de désespoir, par se donner la mort. Le crime met de la sorte un terme à ce long martyre d'enfant, dont les souffrances et les angoisses sont l'une des

choses les plus poignantes qu'on puisse concevoir : tant il est vrai que le désordre moral sème autour de lui les larmes et le malheur.

* * *

Jean STRADIOT et Marc BRANCA, **Sur les chemins de la mort et de l'aventure**, un volume in-12 de 358 pages. Bernard Grasset, éditeur, 61, rue des Saints-Pères, Paris. Prix : 3 fr. 50.

Ce volume contient trente-quatre contes placés sous les titres suivants : *sur les chemins de la mort et de l'aventure, au pays des galé-géades, par les maquis épineux*. Les sujets sont variés. Les auteurs possèdent une plume vive et alerte, qui sème les images à son passage et sait présenter un récit sous une forme dramatique. Il leur arrive parfois de ne pas reculer devant l'expression crue qui peint énergiquement. Leur souci n'est pas de conter dans un but religieux, ni d'inspirer les sentiments d'une moralité supérieure. Ils veulent avant tout intéresser le lecteur. Leur ouvrage s'adresse aux adultes.

* * *

MAX SPRINGER. **Psalmi Vesperarum et Completorium**. Chez Pustet, à Ratisbonne. Relié, 2 marks.

Psalmes des Vêpres et des Complies en notation moderne ou notation ancienne. — Ils sont tous notés, dans tous les modes et avec toutes leurs finales. Psautier très pratique, mais renfermant beaucoup trop de choses devenues inutiles depuis les derniers décrets liturgiques.

Vesperale parvum. Pustet, Ratisbonne. Relié, 1 mark 80.

Petit Vespéral, notation ancienne, à l'usage des églises de Ratisbonne. — Dans l'idée des éditeurs, ce petit Vespéral, qui ne renferme que les Vêpres du dimanche et des grandes fêtes, doit rendre de grands services aux chœurs de campagne. Il est regrettable qu'il ne renferme pas les antiennes pour le Magnificat et les antiennes à la sainte Vierge, modus simplex, que l'édition vaticane ne donne d'ailleurs malheureusement pas. — Quant à l'impression, elle est parfaite.

Joseph BOVET.

* * *

Vesperale. Edition Dessain, d'après l'*Antiphonale Vaticanum*. Très beau vespéral, d'un prix modique et bien imprimé.

Les derniers décrets liturgiques en rendent malheureusement plus des deux tiers totalement inutiles pour les lutrins paroissiaux.

Psalterium vespertinum. Joannes PETTER. Chez Pustet, à Ratisbonne. Prix : 50 pfennig.

Des chiffres, ingénieusement placés sur les syllabes, tiennent lieu de notation. Ce Psautier est complet et, quand on a une fois la clef du chiffrage, il devient assez pratique.

Psautier paroissial, par l'abbé J. PIÉRARD. Edition Desclée et Cie.

Système assez pratique de notation chiffrée. Psautier entier.

Psautier des fidèles. Extrait du précédent. Même procédé.

Cours pratique de psalmodie vaticane, par l'abbé J. PIÉRARD. Edition Desclée et Cie.

Très bonne petite méthode de psalmodie, avec introduction au système de stémirographie inventé par l'auteur. Des essais concluants ont été tentés en Belgique auprès des chantres et des fidèles, au moyen du procédé de M. Piérard. Nous avouons pourtant que le Psautier noté, quoique plus long et plus cher, est plus pratique parce que plus intuitif. Cela n'enlève rien, du reste, à la valeur de l'ingénieux système préconisé par le zélé curé de Sommerain.

Joseph BOVET.



CHRONIQUE SCOLAIRE

Argovie. — La commission de surveillance de l'institution Pestalozzi, à Neuhof, colonie agricole et professionnelle, a décidé d'ouvrir l'établissement le 12 janvier, soit au 168^{me} anniversaire de la naissance de Pestalozzi. L'institution se propose de faire l'éducation de jeunes gens libérés des écoles et pour lesquels des mesures spéciales s'imposent. Elle entend, par le travail, préparer les élèves à la vie, en faire des membres utiles à la communauté, en fortifiant leur sens moral et, comme le voulait déjà Pestalozzi, en unissant la culture du sol et les travaux manuels à une éducation rationnelle de l'esprit, du cœur et de la volonté. Pour être admis, il faut être âgé de 14 ans révolus et payer une pension annuelle, qui est fixée à 300 fr. au minimum pour les enfants de nationalité suisse et à 600 fr. au minimum pour les étrangers. Dans la fixation du prix de pension, il est tenu compte des conditions de fortune de l'intéressé. M. Baumgartner, directeur à Neuhof, près de Birr, canton d'Argovie, enverra sur demande le formulaire d'admission.

Bâle. — La commission de gestion du Grand Conseil de Bâle-Ville avait émis un vœu tendant en fait à exclure, pour des motifs financiers, l'enseignement religieux des écoles publiques. La majorité du Grand Conseil a renvoyé la question au Conseil d'Etat, en le priant de faire un rapport. En attendant que le gouvernement se prononce, le synode évangélique a chargé le Consistoire, son organe exécutif, d'étudier la question. Le consistoire a présenté son rapport, lequel conclut que l'enseignement de la religion, moyen éducatif incomparable pour la formation du caractère, doit continuer